

**SEMINAIRE ORGANISE PAR AFRITAC DE L'OUEST SUR LE THEME « LES
CONTROLES APRES DEDOUANEMENT »**

Abidjan le 25 août 2008

Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions
financières internationales ;

Monsieur le Directeur Général des Douanes ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs, Sous
Directeurs ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais de prime abord vous exprimer la joie qui m'anime, de représenter Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances empêché, à l'occasion de l'ouverture officielle du séminaire organisé par le centre d'assistance technique du Fonds Monétaire International pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'ouest), sur le thème « **les contrôles après dédouanement** ».

A cet effet, il me plaît de souhaiter la fraternelle bienvenue à nos invités des pays frères de la sous région.

Au nom de Monsieur le Ministre, je voudrais exprimer mes remerciements et ma gratitude à l'ensemble de nos partenaires au développement, pour la constance de leur soutien, que nous apprécions particulièrement en cette période charnière de sortie de crise.

L'organisation de ce séminaire traduit la prise en compte effective des besoins de nos administrations, par AFRITAC de l'Ouest, qui, au delà des réponses aux requêtes d'assistance, s'affirme de plus en plus en aidant nos Etats à mettre en œuvre les solutions appropriées face aux dysfonctionnements constatés dans les domaines liés à la gestion des finances publiques.

Mes remerciements s'adressent enfin à l'ensemble des participants, qui, en dépit des contraintes que je sais nombreuses, ont accepté de rehausser cette cérémonie de leur présence distinguée.

Mesdames et Messieurs,

Le thème qui nous réunit ce jour, s'inscrit dans la logique de modernisation de nos administrations douanières et revêt une importance capitale.

En effet, face à l'accroissement du volume des échanges à travers le monde et à une concurrence de plus en plus rude, la célérité des opérations de dédouanement est devenue un facteur de compétitivité de nos économies.

A cet égard, nous avons l'obligation d'adapter nos procédures et méthodes aux approches modernes de gestion des opérations, à l'instar de certains pays de référence à travers le monde.

C'est une exigence de compétitivité, que la Côte d'Ivoire, de même que les autres pays de l'UEMOA ne peuvent ignorer.

C'est pourquoi, les conditions de l'efficacité du contrôle après dédouanement méritent d'être analysées sous tous les angles, pour une meilleure appropriation par nos administrations douanières.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les efforts de reformes ont permis aux Douanes de se rapprocher davantage des usagers et d'accélérer le déroulement des opérations.

Ainsi, après les acquis en matière d'informatisation et d'automatisation des tâches, notre défi doit être de renforcer ou de mettre en place un système d'information douanier crédible, efficace et très alerte.

Nos administrations doivent être à même de maîtriser les techniques en matière de prévoyance et d'analyse des risques de fraude, dont les formes évoluent de plus en plus et s'adaptent en fonction de nos méthodes.

Il ne s'agit nullement de mettre en retrait le contrôle à priori qui sera toujours indispensable, mais d'approfondir les réflexions sur les modalités d'un couplage efficace avec le contrôle à postériori.

Cela doit se faire en assurant la célérité des opérations de dédouanement, la sécurité des activités économiques et le recouvrement des recettes de l'Etat.

Nous devons réussir ce pari, dans la mesure où le succès de la transition fiscale qui est l'un de nos objectifs majeurs en dépend.

C'est l'une des conditions à satisfaire pour permettre à la Douane de jouer pleinement et efficacement son rôle de protection du territoire économique national.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous pouvons le constater, les enjeux de ce séminaire sont importants.

C'est pourquoi, je voudrais inviter les participants, à s'engager résolument et objectivement dans les travaux, afin que les conclusions soient à la hauteur de nos attentes.

Au regard de l'expertise des organisateurs, de la qualité et de l'expérience des participants, je ne doute pas, que nous recevrons des recommandations qui serviront à l'ensemble des pays de l'UEMOA.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux du séminaire organisé par AFRITAC de l'OUEST sur le thème « les contrôles après dédouanement ».

Plein succès à vos travaux.

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles